



Charte d'engagement pour l'adaptation du secteur immobilier

Eléments de langage

Présentation en quelques lignes

Face à l'urgence climatique, le secteur immobilier doit prendre les devants. Alors que les canicules se multiplient et que les alertes se succèdent, le Plan Bâtiment Durable et l'Observatoire de l'Immobilier Durable, avec le soutien de l'IFPEB, lancent une Charte d'engagement pour l'adaptation au changement climatique.

Cette initiative volontaire et ambitieuse s'adresse dans un premier temps aux maîtres d'ouvrage, avec un objectif clair : structurer une mobilisation collective et concrète. La charte traite trois axes - adapter les actifs, être exemplaire, faire progresser l'écosystème - et s'accompagne d'une boîte à outils complète pour faciliter le passage à l'action. Elle vise avant tout à créer une communauté de signataires qui travailleront ensemble dans cet objectif.

La charte propose un cadre évolutif et pragmatique, conçu pour renforcer la résilience du secteur et enclencher une dynamique commune d'apprentissage.

Un événement de signature est prévu le lundi 13 octobre 2025.

Présentation plus détaillée

Le secteur immobilier est en première ligne face au changement climatique. L'adaptation est devenue un impératif économique et social stratégique, dans un contexte de recul réglementaire sur la prise en compte des enjeux ESG, et d'un rapport alarmant publié par le Haut Conseil pour le Climat en juillet.

C'est pourquoi le Plan Bâtiment Durable et l'Observatoire de l'Immobilier Durable, avec le soutien de l'IFPEB, lancent une Charte d'engagement pour l'adaptation au changement climatique. Cette charte s'adresse principalement aux maîtres d'ouvrages (mais sera étendue à d'autres acteurs). Elle propose un cadre volontaire mais ambitieux, pour anticiper les risques climatiques et bâtir dès aujourd'hui un immobilier plus résilient.

Les signataires s'engageront sur 3 niveaux :

- **Agir sur leurs actifs**, en faisant des diagnostics de risques, en fixant des objectifs concrets, et en mettant en œuvre des actions d'adaptation efficaces ;
- **Mobiliser en interne**, en formant leurs équipes et en étant exemplaires sur leurs propres lieux de travail ;
- **Faire progresser la filière**, en partageant vos retours d'expérience, en formant vos prestataires et en co-construisant les standards de demain.

Pour les accompagner dans la mise en œuvre concrète de ces engagements, la charte s'appuie sur une boîte à outils complète. Elle rassemble des exemples d'actions, des ressources pratiques, des méthodes d'analyse, des indicateurs de suivi, des dispositifs de formation, etc. Ces éléments permettront d'aider les acteurs à adapter leurs pratiques à leur



échelle, selon leurs moyens et calendrier. Ce guide est évolutif : il s'enrichira des retours des signataires.

La charte est conçue pour limiter la charge de reporting : le but est de créer une communauté de signataires, qui entraînera toute la filière. L'objectif est d'apprendre collectivement, de progresser ensemble.

Afin de faire évoluer la filière, le Plan Bâtiment Durable et l'Observatoire de l'Immobilier Durable vous invitent à rejoindre l'initiative et à vous joindre à l'événement de signature qui aura lieu le lundi 13 octobre 2025.

Contacts pour plus d'informations

victor.pianet@o-immobilierdurable.fr

marie.manach@o-immobilierdurable.fr

Partenaires



LA POSTE
IMMOBILIER

